

JOINT INTERPARLIAMENTARY COUNCIL



CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE MIXTE

# **RAPPORT ANNUEL DE 2010-2011 DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES SUR LEURS ACTIVITÉS ET DÉPENSES**

Affaires internationales et interparlementaires

**Octobre 2011**

*(This report is also available in English)*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES	3
SOUTIEN ACCORDÉ AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES	4
LISTE D'ASSOCIATIONS	5
MEMBRES PAR ASSOCIATION (2010-2011)	6
RÉPARTITION DES MEMBRES DANS LES ASSOCIATIONS	7
COMITÉS EXÉCUTIFS	8
ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS	9
NOMBRE DE VISITES À L'ÉTRANGER PAR GENRE DE PARTICIPANT	10
DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES DURANT LES CINQ DERNIERS EXERCICES	11
RAPPORT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2010-2011)	13

## INTRODUCTION

Les relations parlementaires internationales du Canada sont menées en partie par les associations parlementaires et les groupes interparlementaires. Bien que leurs activités et leurs objectifs puissent être différents, les associations du Parlement du Canada ont des caractéristiques semblables :

- elles font la promotion des intérêts du pays à l'étranger de façon continue;
- elles exercent leur activité aux niveaux bilatéral et multilatéral;
- elles se composent de sénateurs et de députés;
- les membres des associations se réunissent lors d'assemblées générales annuelles où ils élisent des comités exécutifs, et lors d'autres réunions afin de coordonner et de diriger les activités avec leurs contreparties bilatérales ou les secrétariats internationaux des organisations multilatérales dont elles sont membres.

Il y a également quatre groupes interparlementaires non financés qui ont été reconnus par le CIM et qui contribuent aussi à la promotion des relations bilatérales avec le pays auquel ils sont liés.

Le Conseil interparlementaire mixte (CIM) est chargé de décider de l'ensemble des questions budgétaires et administratives qui concernent les associations parlementaires. En particulier, le Conseil détermine le niveau de financement à accorder à chaque association dans les limites des affectations approuvées par le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Bureau de régie interne de la Chambre des communes. En outre, le CIM est responsable de l'établissement de l'orientation globale des politiques générales des associations parlementaires ainsi que de la coordination des activités connexes et des politiques de fonctionnement pour assurer un soutien efficace, efficient, uniforme et cohérent des activités parlementaires tout en faisant la promotion de l'intérêt supérieur du Parlement dans le domaine des relations interparlementaires.

À sa réunion du 10 juin 2009, dans le cadre de son étude des recommandations inspirées du rapport du comité chargé de l'examen quinquennal des Affaires internationales et interparlementaires (par le sénateur Paul J. Massicotte et M. Rob Merrifield, député), le CIM a adopté ce qui suit :

Que le CIM demande que les Affaires internationales et interparlementaires (AII) préparent à son intention un rapport annuel sur les activités qu'elles mènent à l'appui des associations parlementaires.

En conséquence, en octobre 2010, la Direction des affaires internationales et interparlementaires (DAII) a eu l'honneur de présenter son premier rapport annuel sur les activités et les dépenses des associations parlementaires, axé sur l'exercice 2009-2010. Le présent rapport renferme un résumé semblable des activités et des dépenses connexes des associations parlementaires pour l'exercice 2010-2011 ainsi que des comparaisons supplémentaires entre les deux exercices. Aidant les parlementaires des deux Chambres à soutenir les associations parlementaires, la DAII accorde également son soutien aux programmes d'échanges des deux Présidents ainsi qu'aux questions protocolaires et aux conférences parlementaires liées aux activités internationales et interparlementaires du Parlement du Canada. Cette année encore, il importe de souligner que le présent rapport ne concerne que les domaines relevant de la compétence du CIM, à savoir surtout les associations parlementaires et leurs activités. De plus, comme dans le cas du premier rapport de la DAII, le but visé est de fournir au CIM un résumé quantitatif de haut niveau des activités des associations parlementaires.

Pour obtenir plus d'information, vous êtes prié de communiquer avec la Direction des affaires internationales et interparlementaires, au 613-943-5959.

## LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES

Au 31 mars 2011, on comptait 12 associations, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, lequel ressortit à Canada-Europe, qui sont financés par le Parlement et relèvent du CIM. Le dernier groupe reconnu officiellement par le CIM à titre d'association parlementaire était Canada-Afrique en 2003.

Associations (12 + OSCE)	Région dans le monde
<i>Associations multilatérales (7 + OSCE)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire Canada-Afrique</li> </ul>	Afrique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire Canada-Europe - Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération (AP OSCE) en Europe</li> </ul>	Europe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li> </ul>	Monde
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)</li> </ul>	Monde
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)</li> </ul>	Monde
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)</li> </ul>	Monde
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)</li> </ul>	Americas
<i>Associations bilatérales (5)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association législative Canada-Chine</li> </ul>	Asie-Pacifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association interparlementaire Canada-France</li> </ul>	Europe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Japon</li> </ul>	Asie-Pacifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni</li> </ul>	Europe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-États-Unis</li> </ul>	Amériques

(Tableau 1)

De plus, quatre groupes interparlementaires ont été reconnus par le CIM et ont obtenu l'assistance administrative de la DAII. Cette assistance se limite généralement au soutien administratif et procédural pour les assemblées générales annuelles, l'application des statuts du groupe et la perception des frais d'adhésion connexes. Ces groupes font la promotion de la coopération et de la compréhension mutuelles entre les pays et, à l'instar des associations parlementaires, renforcent les relations entre les parlementaires canadiens et leurs homologues d'autres parlements. Les frais d'adhésion acquittés par les parlementaires individuels financent les activités de ces groupes.

<b>Groupes interparlementaires (4)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe interparlementaire Canada-Allemagne</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe interparlementaire Canada-Irlande</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe interparlementaire Canada-Israël</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe interparlementaire Canada-Italie</li></ul>

(Tableau 2)

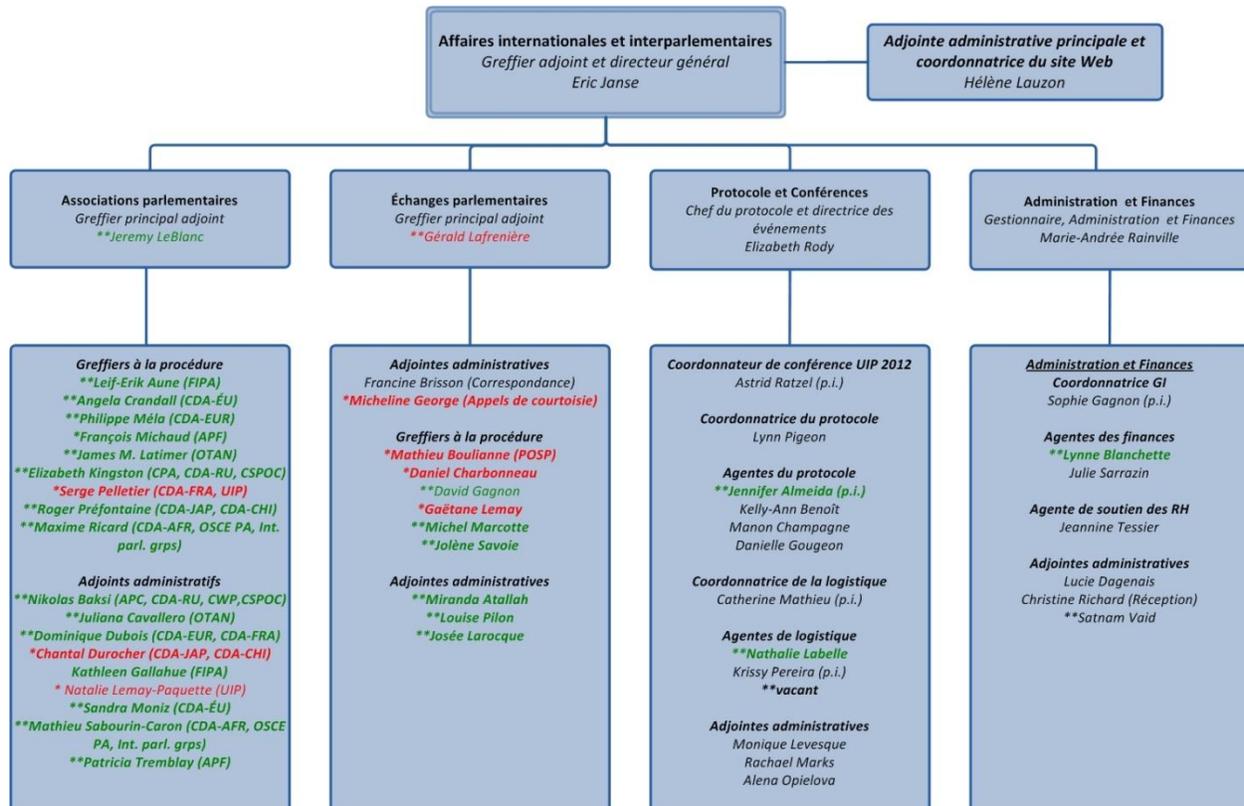
## SOUTIEN ACCORDÉ AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES

En réponse aux recommandations du *Rapport Strahl-Prud'homme* sur les associations parlementaires, le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Bureau de régie interne de la Chambre des communes (BRI) ont approuvé, en juin 2000, la création d'une direction des affaires internationales et interparlementaires. La Direction des affaires internationales et interparlementaires est une direction mixte du Sénat et de la Chambre des communes qui tirent ses ressources financières et humaines des deux institutions.

Le DAII a pour mandat de répondre aux besoins actuels des parlementaires canadiens dans un contexte géopolitique en perpétuel changement. Le rôle de la DAII consiste à soutenir les parlementaires dans leur promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et du système parlementaire canadien sur la scène internationale. À cette fin, l'équipe de la DAII exerce une variété de responsabilités en administrant les *quatre principaux programmes officiels* de la Direction :

- Associations parlementaires;
- Échanges parlementaires;
- Protocole;
- Conférences.

L'équipe des associations parlementaires est responsable du soutien administratif et procédural accordé à chacune des associations. Elle le fait, en partie, avec l'aide et l'appui constants de l'équipe de la DAII chargée du protocole et des conférences, laquelle offre des services semblables à l'équipe chargée des échanges parlementaires. En outre, de nombreuses associations profitent du soutien d'un analyste de la Bibliothèque du Parlement pour les activités de l'association.



(Tableau 3 – en date du 30 juin 2011)

Nota : Les noms en rouge (et marqués d'un \*) sont des employés du Sénat, ceux en vert (et marqués d'un \*\*) sont des employés de la Chambre des communes et ceux en noir sont des employés des deux Chambres.

## LISTE D'ASSOCIATIONS

Vous trouverez ci-dessous la liste des associations, de leurs présidents ou coprésidents ainsi que des secrétaires et adjoints administratifs affectés par la DAII et les analystes affectés par la Bibliothèque du Parlement.

Association	Présidents/Coprésidents	Secrétaires	Adjoints administratifs	Analystes de la Bibliothèque du Parlement
<b>APF</b>	Sénatrice Andrée Champagne	François Michaud	Patricia Tremblay	Jean-Luc Bourdages
<b>Canada-Afrique</b>	Sénatrice Raynell Andreychuk et Mauril Bélanger, député	Maxime Ricard	Mathieu Sabourin-Caron	Michael Dewing
<b>Canada-Chine</b>	Sénateur Joseph Day et Daryl Kramp, député	Roger Préfontaine	Chantal Durocher	S/O
<b>Canada-Europe</b>	David Tilson, député	Philippe Méla	Dominique Dubois	Karin Phillips Sebastian Spano
<b>Canada-France</b>	Sénatrice Claudette Tardif	Serge Pelletier	Dominique Dubois	Jean-Rodrigue Paré
<b>Canada-Japon</b>	Sénateur David Tkachuk (coprésident de la Chambre des communes actuellement vacant)	Roger Préfontaine	Chantal Durocher	S/O
<b>Canada-R-U</b>	Richard Harris, député	Elizabeth Kingston	Nikolas Baksi	S/O
<b>Canada-É-U</b>	Sénatrice Janis G. Johnson et Gord Brown, député	Angela Crandall	Sandra Moniz	June Dewetering James Lee John Christopher
<b>APC</b>	Russ Hiebert, député	Elizabeth Kingston	Nikolas Baksi	S/O
<b>FIPA</b>	Randy Hoback, député	Leif-Erik Aune	Kathleen Gallahue	Alexandre Gauthier
<b>UIP</b>	Sénateur Donald Oliver	Serge Pelletier	Natalie Lemay-Paquette	Joseph Jackson
<b>AP OTAN</b>	Leon Benoit, député	James Latimer	Juliana Cavallero	Wolfgang Koerner James Cox
<b>AP OSCE</b>	Sénateur Consiglio Di Nino (directeur pour l'OSCE)	Maxime Ricard	Mathieu Sabourin-Caron	Natalie Mychajlyszyn

(Tableau 4 – en date du 30 juin 2011)

On compte 12 associations, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, ce qui donne un total 13, mais seulement neuf secrétaires d'association, et plus de la moitié des secrétaires exercent une deuxième charge ou ont d'autres responsabilités au sein de la DAII. On dénombre aussi neuf adjoints administratifs qui ont pour tâche à plein temps de soutenir le travail des associations parlementaires et dont la plupart sont affectés à plus d'une association.

La Bibliothèque du Parlement fournit un soutien direct par le truchement d'analystes qui sont affectés à un certain nombre d'associations. Actuellement, l'équivalent de 5,25 analystes à plein temps sont affectés aux associations. En outre, du soutien supplémentaire est accordé pour des tâches connexes comme la mise en forme et le traitement de documents. En ce qui concerne les analystes qui sont officiellement affectés aux diverses associations, il importe de souligner que le niveau de soutien varie beaucoup d'une association à l'autre. Il y a un certain nombre d'associations auxquelles aucun analyste n'est affecté, alors que d'autres font appel à une quantité non négligeable de ressources de la Bibliothèque.

Enfin, les quatre groupes interparlementaires sont généralement soutenus par une secrétaire qui fournit ses services à une association ou plus.

## MEMBRES PAR ASSOCIATION (2010-2011)

Les associations parlementaires se composent uniquement de sénateurs et de députés ayant exprimé l'intention d'adhérer à elles et acquitté leurs frais annuels. Les tableaux 5 et 6 ci-dessous présentent une ventilation du nombre de membres de chacune des associations pour les deux derniers exercices. Bien que le nombre de parlementaires qui font partie d'une association ou d'un groupe interparlementaire varie légèrement, le nombre total de membres demeure relativement stable.

Associations	Nombre de membres 2009-2010	Nombre de membres 2010-2011
APF	52	61
Canada-Afrique	87	95
Canada-Chine	104	112
Canada-Europe / OSCE	128	180
Canada-France	133	92
Canada-Japon	173	109
Canada-R-U	88	106
Canada-É-U	206	186
APC	155	141
FIPA	116	102
UIP	77	100
OTAN	78	100
<b>Total général (associations parlementaires)</b>	<b>1397</b>	<b>1384</b>

(Tableau 5 – en date du 31 mars pour chaque exercice)

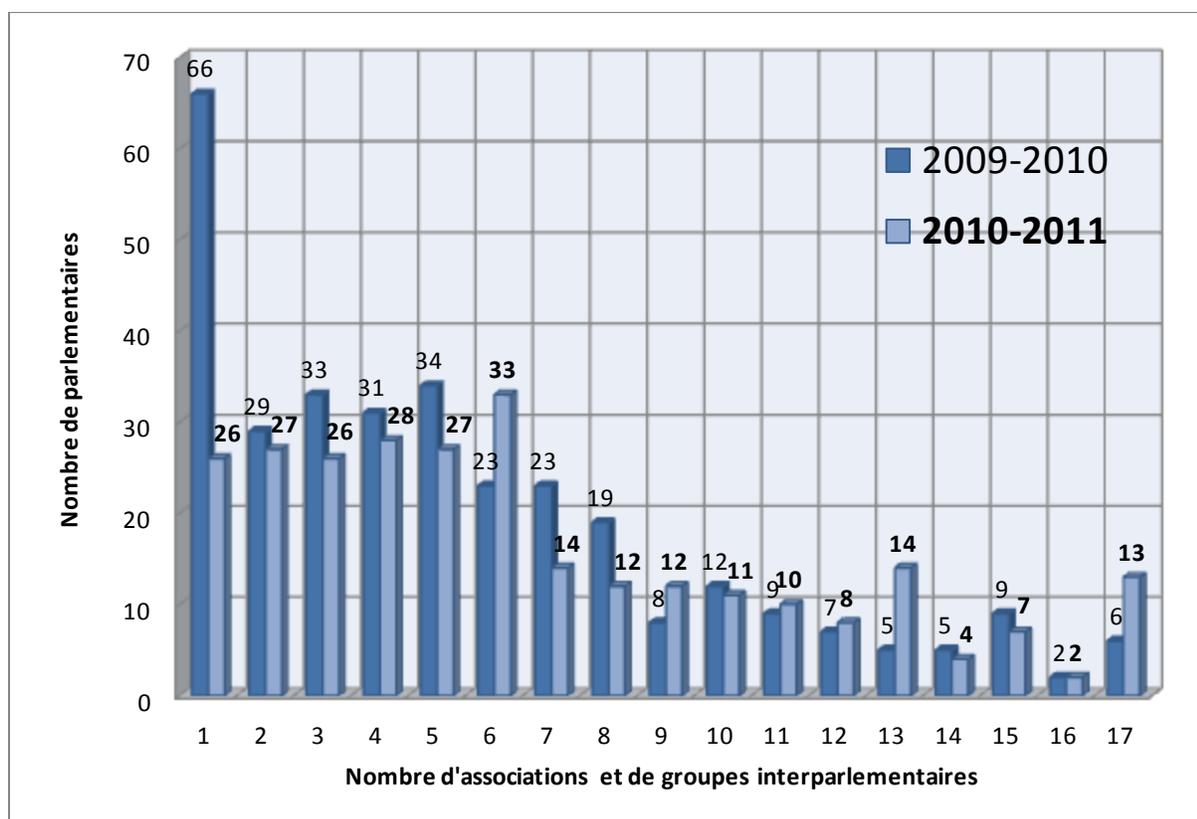
Groupes interparlementaires	Nombre de membres 2009-2010	Nombre de membres 2010-2011
Canada-Israël	75	88
Canada-Irlande	69	64
Canada-Italie	43	56
Canada-Allemagne	38	50
<b>Total général (groupes interparlementaires)</b>	<b>225</b>	<b>258</b>

(Tableau 6 – en date du 31 mars pour chaque exercice)

Le CIM est responsable de l'établissement du montant des frais d'adhésion aux associations aussi bien qu'aux groupes interparlementaires. Ces frais s'élèvent actuellement à 25 \$ pour les associations parlementaires et à 10 \$ pour les groupes interparlementaires. Ces frais n'ont pas changé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, lorsque les frais d'adhésion aux associations sont passés de 20 \$ à 25 \$.

## RÉPARTITION DES MEMBRES DANS LES ASSOCIATIONS

On compte actuellement 12 associations parlementaires, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, soit 13 associations au total et 4 groupes interparlementaires. En 2009-2010, 78 % des parlementaires appartenaient à au moins une association ou à un groupe interparlementaire. En 2010-2011, ce pourcentage était quelque peu moins élevé, soit 66 %. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parlementaires qui font partie d'au moins une de ces associations ou d'au moins un groupe interparlementaire. Par exemple, le graphique montre qu'en 2009-2010, 66 parlementaires étaient membres d'une seule association ou d'un seul groupe interparlementaire, alors qu'en 2010-2011, seulement 26 parlementaires étaient membres d'une seule association ou d'un seul groupe interparlementaire. À l'autre extrémité, le graphique montre qu'en 2009-2010, seulement 6 parlementaires étaient membres de toutes les associations et de tous les groupes interparlementaires reconnus par le CIM, alors qu'en 2010-2011, 13 parlementaires étaient membres de tous les groupes reconnus par le CIM. Il y avait 92 parlementaires qui n'avaient pas payé leurs frais d'adhésion durant l'exercice 2009-2010 pour être membres en règle d'une association ou d'un groupe interparlementaire; en 2010-2011, il y en avait 139.



(Graphique 1 – en date du 31 mars de chaque exercice)

## COMITÉS EXÉCUTIFS

À l'automne 2006, le CIM a demandé que toutes les associations parlementaires adoptent des statuts semblables comprenant la disposition suivante : « Le Comité exécutif est composé d'un maximum de 15 membres (30 % des membres provenant du Sénat et 70 % des membres provenant de la Chambre des communes) élus à l'Assemblée générale annuelle pour occuper les postes établis par la constitution de chaque association. » L'adaptation subséquente des statuts à chacune des associations est fondée sur les décisions des membres des diverses associations. La taille et la composition de chacun des comités exécutifs pouvaient toujours varier quelque peu, mais la plupart des associations étaient en mesure de faire des adaptations pour respecter la demande du CIM.

	Selon la CONSTITUTION de l'association	SEN PCC	SEN LIB	SEN IND	HoC/CDC PCC	HoC/CDC LIB	HoC/CDC BQ	HoC/CDC NPD
APF	9	2	2	0	2	2	1	0
Canada-Afrique	15	2	3	0	5	2	2	1
Canada-Chine	11	1	1	0	4	2	1	1
Canada-Europe	14	2	2	0	5	3	1 (+1observateur)	1
Canada-France	11	1	2	1	2	2	2	1
Canada-Japon	10	1	2	0	3	2	1	1
Canada-R-U	11	2	1	0	4	2	1	1
Canada-É-U	17	3	2	0	6	3	2	1
APC	16	3	2	0	5	3	2	1
FIPA	12	2	2	0	4	2	1	1
UIP	14	2	2	0	4	3	2	1
AP OTAN	14	2	2	0	4	3	2	1

(Tableau 7)

(Nota : L'information était exacte au 1<sup>er</sup> mai 2011. La répartition sera modifiée pour refléter les résultats des plus récentes élections générales lors d'assemblées générales annuelles qui se tiendront à l'automne 2011.)

Il y a, au sein des comités exécutifs, un total de 154 postes répartis entre les 12 associations. De plus, pour les quatre groupes interparlementaires, les 40 postes au sein des comités exécutifs sont répartis comme suit :

	<b>Selon la CONSTITUTION du groupe</b>
<b>Canada-Allemagne</b>	7
<b>Canada-Irlande</b>	12
<b>Canada-Israël</b>	12
<b>Canada-Italie</b>	9

## ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Les membres des associations se réunissent régulièrement et c'est lors d'assemblées générales annuelles qu'ils élisent un comité exécutif dont la tâche consiste à coordonner et à diriger les activités avec leurs homologues bilatéraux ou les secrétariats internationaux des organisations multilatérales auxquelles ils appartiennent. Par l'entremise des diverses associations, les parlementaires prennent part à un large éventail de conférences parlementaires, de visites bilatérales et de réunions tant au Canada qu'à l'étranger. Une liste des activités des associations parlementaires est affichée dans le site Web parlementaire aux fins de consultation publique. Après un voyage à l'extérieur du pays, l'association en cause présente à l'une ou aux deux Chambres un rapport comprenant un résumé de l'activité ainsi qu'une ventilation des dépenses qui est annexée à la fin du rapport.

### Nombre d'activités par association par endroit et genre d'activité

Associations	À Ottawa								Au Canada (ailleurs qu'à Ottawa)		À l'extérieur du Canada		Total général	
	Assemblée générale annuelle		Événements spéciaux		Comité exécutif		Assemblée		Assemblée	Assemblée				
	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
APF		1	2	1	1	6	1		1	3	8	7	13	18
Cda-Afrique	1		1	1	4	4	9	7			2	2	17	14
Cda-Chine	1		3	4	2	3	3	5	1	1	4	5	14	18
Cda-Europe		1			1	4	1	3		2	8	5	10	15
Cda-France	1			2	4	2		2		1	3		8	7
Cda-Japon	1		2	1	3	4				1	5	3	11	9
Cda-R-U	1					1						1	1	2
Cda-É-U	1		3	2	5	7	2	1	3	3	14	12	28	25
APC	1		1	1	4	3	2	2	1	4	8	10	17	20
FIPA	1		2	2		5	7	6		1	5	5	15	19
UIP		1			2	5	1				11	11	14	17
AP OTAN	1				2	2	1		1		23	16	28	18
AP OSCE											9	5	9	5
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>82</b>	<b>185</b>	<b>187</b>

(Tableau 8)

Nota : Dans ce tableau, l'expression « événements spéciaux » englobe les cérémonies officielles, les célébrations des journées officielles, les réceptions et les autres activités du genre. De plus, le terme « assemblées » est utilisé au sens large et inclus tous types de réunions, conférences, séminaires, surveillances électorales et autres activités semblables auxquelles des membres des associations participent au nom de leur association.

Groupes interparlementaires	Assemblée générale	
	09-10	10-11
Canada-Israël	1	0
Canada-Irlande	1	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

(Tableau 9)

Nota : L'information pour les groupes Canada-Allemagne et Canada-Italie ne figure pas au tableau car ces groupes n'ont effectué aucune activité appuyée par la DAII.

## NOMBRE DE VISITES À L'ÉTRANGER PAR GENRE DE PARTICIPANT

On trouvera dans le tableau suivant, pour chaque association parlementaire, le nombre de visites à l'extérieur du Canada et une ventilation du nombre total de sénateurs, de députés et d'employés ayant pris part à ces visites. Au total, il y a eu 375 visites dans le cadre de 92 activités durant l'exercice 2010-2011, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 424 voyages dans le cadre de 100 activités en 2009-2010.

Associations	Nombre de visites à l'étranger		Nombre de participants par genre							
			Sénateurs		Députés		Employés		Total	
			09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11	09-10	10-11
APF	8	10	8	13	3	11	9	9	20	33
Cda-Afrique	2	2	4	3	7	8	4	4	15	15
Cda-Chine	4	5	7	6	8	11	3	4	18	21
Cda-Europe	8	5	4	3	15	11	11	7	30	21
Cda-France	3	0	7	0	5	0	3	0	15	0
Cda-Japon	5	3	4	1	8	6	3	2	15	9
Cda-R-U	0	1	0	2	0	2	0	1	0	5
Cda-É-U	14	15	20	23	37	45	27	33	84	101
APC	8	13	5	9	11	18	3	5	19	32
FIPA	5	6	6	6	7	12	6	8	19	26
UIP	11	11	18	17	18	5	15	13	51	35
AP OTAN	23	16	28	22	27	22	35	8	90	52
AP OSCE	9	5	14	5	20	14	14	6	48	25
Total général	100	92	125	110	166	165	133	100	424	375
% de participation (sauf employés)			43%	40%	57%	60%				
% de participation (avec employés)			29%	29%	39%	44%	31%	27%	100%	100%

(Tableau 10)

Nota : L'Association Canada-Royaume-Uni n'a pas tenu d'activités à l'étranger durant l'exercice 2009-2010 et l'Association Canada-France n'a pas tenu d'activités à l'étranger durant l'exercice 2010-2011.

Signalons qu'on compte au nombre des employés les secrétaires des associations et les analystes de la Bibliothèque du Parlement.

## DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES DURANT LES CINQ DERNIERS EXERCICES

Les associations parlementaires sont financées à partir d'un fonds de 4,4 millions de dollars, géré par le conseil interparlementaire mixte (CIM). Une partie de cet argent est réservée aux contributions internationales, mais la majorité sert aux activités des associations. Toutes les associations sont financées à la fois par la Chambre des communes (70 %) et le Sénat (30 %). Les données contenues dans le présent rapport reflètent les montants totaux.

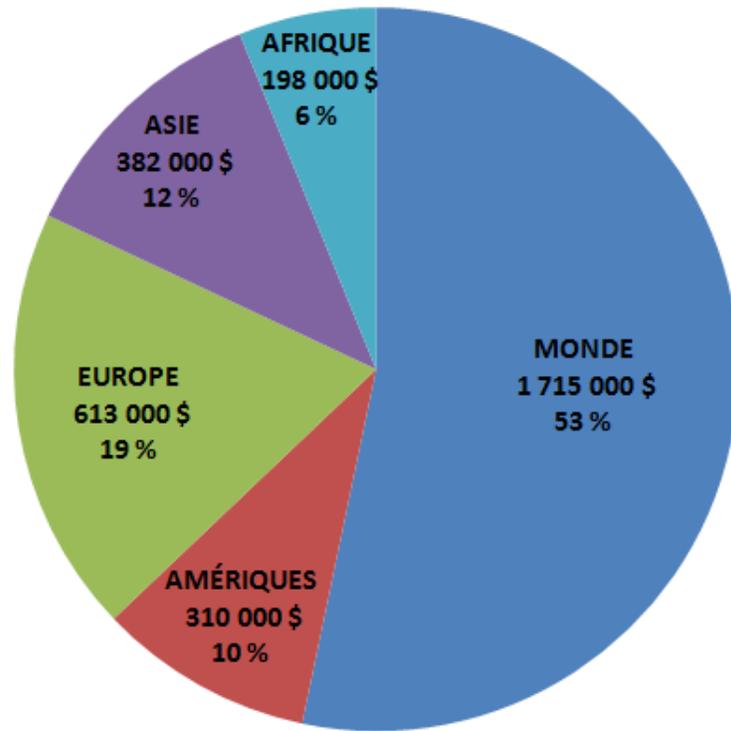
Le financement de base accordé aux activités des associations parlementaires pour 2010-2011 s'est élevé à **3 156 491 \$**, un supplément de **1 264 189 \$** ayant été réservé aux contributions internationales, c'est-à-dire essentiellement les frais d'adhésion acquittés par le Canada pour être membre des diverses associations parlementaires internationales. Par conséquent, le budget total accordé aux associations parlementaires pour l'exercice 2010-2011 s'est établi à **4 420 680 \$**. De ce montant, 3 218 987 \$ ont été dépensés, ce qui constitue une baisse des dépenses de 17 % (660 096 \$) par rapport à 2009-2010. Les fonds sont répartis de la façon suivante :

- 63 % (2,03 millions de dollars) a été consacré aux activités des associations parlementaires au Canada et à l'étranger (p. ex. transports, logement, accueil), une diminution de plus de 520 000 \$ par rapport à 2009-2010;
- 37 % (1,19 million de dollars) a été consacré aux contributions internationales, une diminution de plus de 130 000 \$ par rapport à 2009-2010.

Géographiquement, les dépenses se répartissent comme suit :

- 53 % (**1 700 000 \$**) pour le monde;
- 19 % (**613 000 \$**) pour l'Europe;
- 12 % (**382 000 \$**) pour l'Asie;
- 10 % (**310 000 \$**) pour les Amériques
- 6 % (**198 000 \$**) pour l'Afrique.

## Dépenses des associations pour 2010-2011



(Graphique 2)

Le tableau suivant montre la répartition des dépenses des associations parlementaires par région géographique pour les cinq derniers exercices.

Type	Dépense s				
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Monde</b>	1 717 861	1 907 834	2 096 094	2 016 958	1 715 223
<b>Europe</b>	685 436	881 306	783 677	724 780	613 428
<b>Amériques</b>	346 415	401 789	380 404	526 441	310 000
<b>Asie</b>	448 409	295 796	337 986	414 495	382 096
<b>Afrique</b>	131 532	84 859	212 015	196 409	198 240
<b>Total</b>	<b>3 329 653</b>	<b>3 571 584</b>	<b>3 810 176*</b>	<b>3 879 083*</b>	<b>3 218 987</b>

(Tableau 11)

\* Signalons que, pour mieux comparer les données des activités des associations de différentes années, nous avons exclu les montants prévus dans les enveloppes de financement accordé par le CIM pour les conférences parlementaires, celles-ci n'ayant pas lieu tous les ans; de plus, même si elles toujours approuvées par le CIM et les deux régies, elles ne sont pas toujours financées au moyen de fonds affectés au CIM. Les dépenses de conférence suivantes ont été acquittées par l'entremise du CIM :

- Exercice 2008-2009 : septembre 2008, 100 000 \$ pour l'assemblée d'automne de l'Association parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE), tenue à Toronto.
- Exercice 2009-2010 : septembre 2009, 157 000 \$ pour la sixième conférence plénière du FIPA, tenue à Ottawa.

## RAPPORT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2010-2011)

Dans le tableau suivant, on trouvera les données détaillées du budget et des dépenses de chacune des associations réparties en huit grandes catégories :

Association	Transport	Hébergement	Indemnités quotidiennes	Dépenses diverses	Accueil	Cadeaux officiels	Contributions internationales	Revenus	Total
<b>Monde</b>									
APF	100 055	19 843	9 871	7 285	5 098	501	114 025	-1 525	255 155
APC	40 684	22 930	9 928	4 859	26 965	2 310	152 295	-3 525	256 447
UIP	108 167	37 743	19 104	277	1 517	128	402 636	-2 500	567 074
AP OTAN	274 236	40 516	24 930	2 156	1 029	457	295 726	-2 500	636 549
<b>Sous-total Monde</b>	<b>523 142</b>	<b>121 032</b>	<b>63 833</b>	<b>14 577</b>	<b>34 609</b>	<b>3 396</b>	<b>964 682</b>	<b>-10 050</b>	<b>1 715 225</b>
<b>Afrique</b>									
Cda-Afrique	149 113	19 702	7 837	3 545	16 056	4 362		-2 375	198 240
<b>Sous-total Afrique</b>	<b>149 113</b>	<b>19 702</b>	<b>7 837</b>	<b>3 545</b>	<b>16 056</b>	<b>4 362</b>		<b>-2 375</b>	<b>198 240</b>
<b>Asie</b>									
Cda-Chine	141 690	40 398	11 600	2 433	34 324	3 970		-2 800	231 615
Cda-Japon	79 050	22 126	4 241	14 047	30 223	3 544		-2 750	150 481
<b>Sous-total Asie</b>	<b>220 740</b>	<b>62 524</b>	<b>15 841</b>	<b>16 480</b>	<b>64 547</b>	<b>7 514</b>		<b>-5 550</b>	<b>382 096</b>
<b>Europe</b>									
Cda-Europe	103 930	28 927	12 778	4 096	11 437			-4 500	156 667
Cda-France	10 325	22 549	2 813	2 024	25 880	2 975		-2 300	64 266
Cda-R-U	35 436	1 610	2 101	11	578	345		-2 650	37 431
AP OSCE	100 923	21 339	14 280	152	6 435		211 934		355 063
<b>Sous-total Europe</b>	<b>250 614</b>	<b>74 425</b>	<b>31 972</b>	<b>6 283</b>	<b>44 330</b>	<b>3 320</b>	<b>211 934</b>	<b>-9 450</b>	<b>613 427</b>
<b>Amériques</b>									
Cda-É-U	76 792	65 507	23 323	38 938	8 226			-4 650	208 135
FIPA	68 685	11 916	5 567	534	1 740	1 071	14 877	-2 525	101 864
<b>Sous-total Amériques</b>	<b>145 477</b>	<b>77 423</b>	<b>28 890</b>	<b>39 472</b>	<b>9 966</b>	<b>1 071</b>	<b>14 877</b>	<b>-7 175</b>	<b>309 999</b>
<b>Grand total</b>	<b>1 289 087</b>	<b>355 106</b>	<b>148 373</b>	<b>80 358</b>	<b>169 507</b>	<b>19 662</b>	<b>1 191 494</b>	<b>-34 600</b>	<b>3 218 987</b>

Les dépenses ont diminué de 17 % (660 000 \$) par rapport à 2009-2010. Cette baisse est surtout attribuable à la réduction des frais de transport liés aux activités des associations. Il y a eu 18 assemblées de moins à l'extérieur du Canada et 49 participants de moins (surtout des employés) y ont assisté en 2010-2011 comparativement à 2009-2010. De plus, il y a eu 20 activités de plus au Canada en 2010-2011, dont 11 dans la seule région d'Ottawa. Par conséquent, les coûts de transport et d'hébergement ont baissé de plus de 400 000 \$ entre 2009-2010 et 2010-2011.